

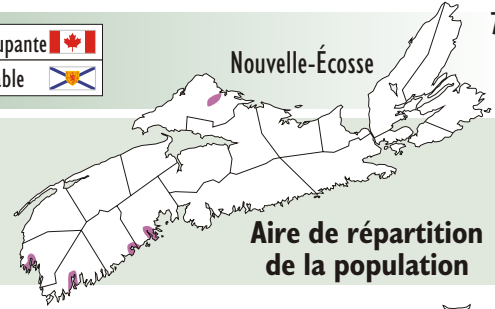
# Liléopsis de l'Est

*Lilaeopsis chinensis*

**STATUT**

Préoccupante   
Vulnérable 

Nouvelle-Écosse



**Aire de répartition  
de la population**

Trouvé dans cinq estuaires. On estime sa population à au moins 200 000 plantes en fleurs.



© DRNNE

## Habitat

Il pousse habituellement dans des vasières ou sur des berges boueuses, dans la zone intertidale d'estuaires protégés de la haute mer. Il est régulièrement submergé sous 2 m d'eau de marée, puis complètement exposé.

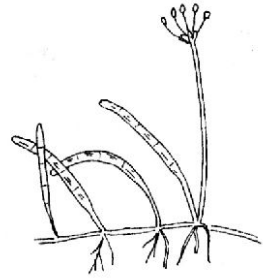


© DRNNE



## Description de l'espèce

Une plante qui vit dans la zone intertidale. Ses feuilles étroites de couleur vert foncé sont arrondies aux extrémités et poussent sur un rhizome horizontal sous la surface d'un sol boueux. Des bouquets composés de 5 à 8 petites fleurs blanches à cinq pétales poussent au sommet des tiges d'une longueur de 8 cm.



© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

On observe le liléopsis de l'Est dans les eaux saumâtres d'estuaires, souvent dans le même habitat que la spartine alterniflore. Il fleurit en août et en septembre.

## Faits intéressants

- Son nom latin est *chinensis*, car on croyait à tort que la plante était originaire de la Chine.
- La rareté du liléopsis de l'Est est attribuable au fait que l'espèce se trouve à la limite nord de son aire de répartition, plutôt qu'à l'activité humaine.
- L'espèce a été découverte en Nouvelle-Écosse par le botaniste de renom Merritt Fernald, de l'Université de Harvard, en 1920.



© DRNNE

## Espèces similaires

Il se distingue des autres plantes poussant dans les vasières, comme la limoselle (*Limosella australis*), par la pointe arrondie de ses feuilles et le fait qu'on le trouve souvent en très grand nombre.

Le liléopsis de l'Est n'a pas de rosette. Ses feuilles poussent individuellement sur un rhizome.



© SEAN BLANEY

Limoselle



© STEPHEN FLEMING, PARCS CANADA

## Menaces à la survie de l'espèce

- La perte et la dégradation de l'habitat, en raison de l'aménagement des rivages.
- Le remplissage des estuaires.
- La construction de routes.

## Ce que vous pouvez faire

Obtenez les permis appropriés auprès du gouvernement provincial avant de procéder au remplissage ou à la modification d'un marais salant. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le biologiste du MRNNE de votre région et consultez la section *How can you help?* du site Web [www.speciesatrisk.ca/coastal](http://www.speciesatrisk.ca/coastal) plainflora (en anglais seulement).

© DRNNE



## Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

**Organismes à contacter :** MRNNE, 902-679-6091

**Renseignements :** [www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora](http://www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora) (en anglais seulement)

**Rapports d'observation :** 1-866-727-3447 ou [sightings@speciesatrisk.ca](mailto:sightings@speciesatrisk.ca)

**Possibilités d'intendance :** NSNT, [www.nsnat.ca](http://www.nsnat.ca) (en anglais seulement)